

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

À adresser au :

SICP - 2, rue blanche 95230 Soisy-sous-Montmorency
ou à remettre à votre délégué local

NOM :

PRÉNOM :

ÉPOUSE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

GRADE :

MATRICULE :

PROMOTION :

DIRECTION D'EMPLOI :

SERVICE :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

TÉL. FIXE :

TÉL. PORT :

COURRIEL :

PREMIÈRE ADHÉSION – je souhaite adhérer au Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

RENOUVELLEMENT POUR 2022

Je joins un chèque libellé à l'ordre du SICP – Syndicat Indépendant des Commissaires de Police

Montant des cotisations :

Elève Commissaire :	20€
Commissaire Stagiaire :	50€
Commissaire de Police :	100 €
Commissaire Divisionnaire :	120 €
Commissaire Général :	140 €
Haut fonctionnaire de la PN (CG - IG - DISA) :	160€
Retraité :	50 €

Un reçu fiscal vous sera adressé pour bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% des cotisations versées dans la limite de 1% du montant des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit perçus l'année précédente, diminués des cotisations sociales déductibles.

Fait le

Signature :

* Conformément à nos statuts, votre demande d'adhésion sera étudiée pour validation par la commission des adhésions interne au SICP – Votre demande sera implicitement entérinée après un délai d'un mois. La commission des adhésions se réserve le droit de refuser votre adhésion.